

Bonjour,

Comme convenu, je vous transmets les éléments de notre programme concernant le handicap.

Outre la partie du programme spécifique aux handicaps, ce sujet est traité transversalement dans nos différents chapitres.

Tout d'abord une mesure globale :

- nous proposons que la commission communale d'accessibilité devienne une commission permanente. celle-ci aura la possibilité d'intervenir sur l'ensemble des politiques municipales. Elle sera systématiquement consultée pour tous travaux engagés et pourra se saisir très largement de tous sujets pertinents. Le CLCPH sera étroitement associé à son fonctionnement.

Ensuite, notre action se déclinera dans 5 axes :

#### 1 - le logement :

Concernant les règles applicables aux nouveaux logements, nous irons au-delà de ce que la loi prévoit et surtout depuis le recul opéré par l'État sur la question. Nous souhaitons intégrer cette question au futur plan métropolitain de l'habitat.

Nous imposeront l'intégration des outils domotiques les plus évolués pour les appartements destinés à accueillir les personnes en situation de handicap moteur les plus graves.

#### 2 - la voirie - l'espace public :

Le PAVE sera établi dans les 12 mois en partenariat étroit avec la commission permanente. Les normes nécessaires aux personnes en situation de handicap sont également profitables à bien d'autres usagers surtout compte tenu de vieillissement de la population. Plus aucun investissement municipal et métropolitain ne pourra se faire sans avis de la commission permanente et sans intégrer cette condition. Par ailleurs, notre volonté est de créer un réseau spécifique et autonome au réseau automobile. Celui-ci destiné aux autres types de déplacements, intégrera la prise en compte des handicaps.

#### 3 - soutiens aux associations :

le soutien aux associations prenant en charge les personnes en situation de handicap sera prioritaire. Le soutien sera à la fois financier, administratif et logistique. Mohed ALTRAD a dès à présent indiqué souhaité un doublement des subventions. Un effort particulier sera fait pour lutter contre la fracture numérique.

#### 4 - Insertion à l'emploi :

La Mairie et la métropole soutiendront l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. La collaboration avec la région, le département et cap emploi sera renforcée. A titre spécifique, et même si les quotas imposées par la loi sont respectés, le recrutement par la collectivité de personnes en situation de handicap sera maintenu et soutenu. Mohed ALTRAD s'engage à ce que le pourcentage d'agents en situation de handicap ne diminue pas durant la mandature et aille au-delà de celui imposé par la loi.

#### 5 - École

L'éducation est une priorité absolue. La municipalité garantira que tous les moyens qui lui incombent seront mis en œuvre pour accueillir quand cela est possible, les enfants dans les crèches ou les écoles. La Mairie maintiendra un dialogue permanent avec l'éducation nationale afin de soutenir les famille et obtenir les moyens d'accompagnement nécessaires.

Avec nos remerciements

*Mohed Altrad*